



Confédération Française Démocratique du
Travail Syndicat Général de l'Éducation
Nationale Sgen-CFDT Bourgogne

Maison des syndicats
6 bis rue Pierre Curie/ 21000 Dijon
tél. : 03 80 30 23 54
Mail : bourgogne@sgen.cfdt.fr

Dijon, le mardi 4 avril 2023

De Monsieur le secrétaire général

À

Monsieur le Recteur de l'académie de Dijon

Objet : Conditions de passage du CRPE

Monsieur le Recteur,

C'est avec consternation que nous avons appris que les surveillants du CRPE qui se tiendra demain au palais des congrès de Dijon ont demandé aux candidats de venir avec des bouchons d'oreille en raison de la tenue d'un salon à proximité immédiate de la salle d'examen. Aujourd'hui, déjà, le bruit environnant a déconcentré les candidats et hier, le froid a été une gêne.

Cette information, qui au premier abord semble anecdotique, est symptomatique du fonctionnement de notre ministère. Alors que l'on peine à recruter dans tous les métiers de l'éducation nationale, alors que les revalorisations salariales sont en berne avec une inflation galopante, alors que la France est le pays où les enseignants du premier degré donnent le plus d'heures de cours, devant les classes les plus chargées avec la moins bonne rémunération des pays de l'OCDE, le rectorat de Dijon n'est pas en mesure d'offrir des conditions sereines de passage du concours de recrutement de professeur des écoles à ses futurs agents.

Avant même d'être recrutés, ces futurs professeurs des écoles sont méprisés. Leur travail, leur préparation, leurs efforts ne sont pas reconnus. Ils composent dans de mauvaises conditions, avec du bruit qui les empêche de se concentrer. Avant même d'être recrutés, ils devront, sur leurs deniers personnels, s'équiper pour suppléer aux carences de leur futur employeur. Avant même d'être recrutés, ils ne sont déjà plus considérés comme des individus mais comme des exécutants qui doivent s'acquitter d'une tâche, sans considération sur leurs conditions de travail.

Comment s'étonner alors de la baisse des vocations ? Du nombre croissant de démissions et de ruptures conventionnelles ?

Conscients que la salle ne peut être changée au dernier moment, nous appelons votre attention sur les conditions inhabituelles de passage du concours et nous vous demandons qu'il en soit tenu compte dans la correction. De même, nous demandons qu'à l'avenir une telle situation ne se reproduise pas. Nous nous interrogeons sur les raisons de ce choix de passage au palais des congrès et non à l'université, à l'Inspe et dans les lycées dijonnais.

En vous remerciant de l'attention que vous porterez à notre courrier, soyez assuré, Monsieur le Recteur, de notre attachement à la défense du service public de l'Education Nationale et de tous ses agents.

Yann Rousset, Secrétaire général du Sgen-CFDT Bourgogne

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'YR', with a long horizontal line extending to the right.